

Réf: Dossier 207651

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OMOINSCHER »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ABATTA, Lot 76, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/04/2023 , et enregistrés au CEPICI le 06/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OMOINSCHER »

Objet : Superette, Mini Market

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens

meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner

en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et

immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA ABATTA, Lot 76, Ilot 00

Dirigeant(s) M DIARRASSOUBA MOUSTAPHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04467 du 11/07/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°31375/GTCA/RC/2023 du 11/07/2023

